



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E81641

VALABLE JUSQU'AU 27/05/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS SUR ISERE 504789769

Siret : 504 789 769 00024

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 8010507

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.200009

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.200009

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : HAUTERIVES CHAUFFAGE

80 IMPASSE DE FOURMILIÈRE
ANCIENNE ADRESSE 15 ZA LES GONNETS CAR CHANGEMENT D'ADRESSAGE
PAR LA COMMUNE

Téléphone : 04 75 03 05 88

Portable : 07 63 90 66 02

Site Internet : www.hauteriveschauffage.fr

E-mail : gestion@hauteriveschauffage.com

Responsabilité légale :
DURAND DAVY GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	01/04/2021
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	01/04/2021
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	01/04/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/04/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/04/2021
o Ventilation mécanique	01/04/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.